

FFPS

Comité régional Pêche Sportive Bourgogne Franche Comté

44 rue de Pontarcher

70000 VESOUL

☎ 03 84 75 60 33

Championnat régional des Clubs 2019 - Sélection Clubs - Zone B
Dimanche 7 avril 2019
Canal à Etupes 25

Rendez vous au bord du canal à 6h45.

Tirage au sort à 7h00

1^{ère} manche : pêche de 8h45 à 11h45

2^{ème} manche : Tirage au sort à 13h15 : Pêche de 15h15 à 18h15

Les horaires pourront être modifiés en fonction des conditions climatiques et des évènements.

Classement et palmarès dès la fin de la pesée vers 19h30.

Une équipes minimum sera qualifiée pour la finale en fonction des engagements Clubs

Concernant le tirage au sort de la 2^{ème} manche : celui-ci sera réalisé dès la fin de la 1^{ère} manche , les pêcheurs resteront dans leur secteur de la 1^{ère} manche.

Règlement FFPS :

- Canne limitée à 13 mètres, moulinet autorisé.
 - 8 secteurs en ligne A B C D E
 - Amorce 12 litres
 - Esches 1 litre dont ½ litre fouillis
 - La possibilité est donnée de faire pêcher , en deuxième manche, le remplaçant éventuel désigné nominativement sur la composition de l'équipe (un seul remplaçant par équipe).
 - Boîtes à esches obligatoires.
 - Les pêcheurs ne changeront pas de secteur.
 - Possibilité d'engager deux équipes
- Une équipe incomplète au début d'une manche ne sera pas classée dans la manche. Elle sera également exclue du classement final de l'épreuve.**

Il n'y a plus de tirage au sort des secteurs, les équipes inscrivent leurs pêcheurs dans le secteur de leur choix , A,B,C,D,E , avant le tirage au sort , il convient donc , sur votre fiche d'inscription d'indiquer clairement les secteurs par les lettres A-B-C-D-E

Après tirage au sort il n'est plus autorisé d'inverser les pêcheurs.

BUFFET- BUVETTE

Eliminatoire du Championnat de France des Clubs - Zone B
Dimanche 7 avril 2019
Canal de Etupes

- Ne pourront s'inscrire à cet éliminatoire que les Clubs déclarées à la FFPS, et à jour de cotisation.
- Ne seront inscrites que les équipes conformes aux dispositions réglementaires.

Secteur A : Amont

Secteur B :

Secteur C :

Secteur D :

Secteur E : Aval

✂.....

Composition de l'équipe à communiquer pour le 3 avril 2019

Nom du Club :

Composition de l'équipe : au minimum 5 pêcheurs

Vous placez votre pêcheur dans le secteur choisit pour le pêcheur A-B-C-D-E

Sachant que

- le n° 1 sera placé à gauche
- le secteur A sera placé en aval (soit le secteur E à votre arrivée sur le secteur)

	Nom	Prénom	N° licence
A			
B			
C			
D			
E			
R			

FICHES DE PARTICIPATION

**A me renvoyer impérativement pour le
Lundi 1er avril 2019**

Le Club :

**Participera à la qualification Régionale le dimanche 7 avril 2017 au canal de
Etupes 25.**

Merci

Je joins un chèque de 25, €

Chaque Club peut présenter 2 équipes .

Le Président du CR Franche Comté



Jean Claude POINSIGNON